

## Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de BRIEY Canton de LONGWY



## Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55 Nombre de membres présents : 41 Nombre de pouvoirs : 10

Date de convocation : 21 septembre

2022

Date de publication sur le site internet :

Pour: 51 1 2 OCT. 2022 Contre: 0

Abstention: 0

N°10

Objet: Fonds de concours annuel 2022 – Longlaville – Aménagement sécuritaire Avenue de Longwy à Longlaville L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

Excusés:

M. ALLIER! donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON

**MME BOSIZIO** 

M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)

MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER

M. LENOBLE

M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT

M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)

M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Absents:

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par délibération en date du 31 Mars 2022, le conseil communautaire a renouvelé la mise en place d'un fonds de concours annuel de 15 000 € pour accompagner les communes dans leurs programmes d'investissement.

Face au constat de la dangerosité du flux des véhicules sur l'avenue de Longwy très fréquentée et accidentogène, la commune de Longlaville a décidé des travaux afin de sécuriser cette zone.

Montant des opérations : 55 875 € HT

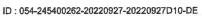
Date de délibération : Octobre 2022

Début des travaux : Novembre 2022

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le



## Plan de financement prévisionnel (en € HT) :

TOTAL HT	55 875.00 € HT	TOTAL HT	55 875.00 € HT
Etudes et AMO	15 700 €		
Signalisation verticale	2 600 €	Commune de Longlaville Autofinancement	20 875 €
Voirie Bordure Assainissement	23 675 €	Fonds de concours 2022	15 000 €
Travaux préparatoires	3 900 €	Grand Longwy	
Préparation chantier	10 000 €	Conseil départemental 54 Amendes de police	20 000 €

Il est proposé d'accorder les fonds de concours 2022 de 15 000 € sur cette opération.

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales ;

Après avis favorable de la commission Finances et Ressources Humaines du 12 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ACCORDE à la commune de Longlaville un fonds de concours de 15 000 € pour l'action susvisée et pour l'année 2022.

- DIT que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget, et que ces sommes seront versées sur présentation des justificatifs exigés (selon le plan de financement définitif, elles peuvent être rédultes à due concurrence).

Fait et délibéré les jour mois et susdits

Le Président Serge DE CARL